

TOURNOI DE SAINT LEU

JUDO / JUJITSU COMBAT

Le 12 et 13 janvier 2019



Arts martiaux de Saint Leu la forêt
Siege social : hôtel de ville de Saint Leu La Forêt 95320
Association loi 1901

Chers Amis sportifs,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre **TOURNOI DU NOUVEL AN**

Samedi 12 et dimanche 13 janvier 2019

Gymnase Jean Moulin

95320 SAINT LEU LA FORET.

Veillez trouver ci joint le règlement ainsi que différentes catégories d'âge.

Pour tous renseignements techniques, vous pourrez contacter :

- M. Kamal TEMAL, Directeur technique
- 06.48.09.52.42
- amsaintleu@gmail.com

Pour tous renseignements administratifs :

- M. Christophe CHAUVÉAU, Président des Arts Martiaux de St Leu
- amsaintleu@gmail.com

En espérant vous compter parmi nous et recevoir votre coupon d'engagement dans les meilleurs délais, veuillez accepter nos salutations les plus sportives

Amicalement,

Directeur technique
Kamal TEMAL

Président
Christophe CHAUVÉAU

Samedi 12 Janvier

- 13h00-13h30 : inscription des **Benjamins M/F** nés en 2007/2008.
13h45 : Début des compétitions.
- 15h30-16h00 : Inscription des combattants **Minimes M/F** nés en
2005/2006
16h15 : Début des compétitions.
- 17h00-17h30 : Inscription des combattants **Cadets M/F** nés en
2002/2003/2004
17h45 : Début des compétitions.
19h30 : Fin prévisionnelle.

Dimanche 13 janvier

- 9h00-9h30 : Inscription des **Poussins M/F** nés en 2009.
9h30 : Début de l'échauffement et des randoris.
- 10h30-11h00 : **Inscription des Poussins M/F** nés en 2010
11h00 : Début de l'échauffement et des randoris.
- 12h00-12h30 : Inscription des **Mini-Poussins M/F** nés en 2011
12h30 : Début de l'échauffement et des randoris.
- 13h30-14h00 : Inscription des **Mini-Poussins M/F** nés en 2012
14h00 : Début de l'échauffement et des randoris.

OPEN DE JUJITSU

COMPETITION / COMBAT.

- 15h30-16h00 : Inscription des combattants **cadets/Juniors /Séniors.**
16h30 : Début des compétitions.
18h30-19h00 : Fin prévisionnelle.

Les remises de récompenses se feront au fur et à mesure du déroulement de la compétition.

RAPPEL DU REGLEMENT

RÈGLEMENT JUDO :

Selon les règlements de la FFJDA en vigueur.

Les participants devront être en possession du passeport fédéral à jour, du certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison 2018/2019 ainsi que de la licence de l'année en cours.

Pour le bon déroulement de la rencontre, un arbitre et un teneur de table seront demandés par club participant.

Pour **les benjamins M/F, minimes M/F et cadets M/F** le règlement sera celui de la FFJDA. Une tolérance d'un kilo est admise pour tous les participants. Compétitions exclusivement en poules pour les benjamins, et en poule et/ou tableaux pour les autres catégories d'âges en fonction du nombre de combattants.

Pour **les animations techniques individuelles (poussins M/F, mini poussins M/F)**, les enfants seront échauffés collectivement par les professeurs du club, suivi d'un travail technique au sol, puis ensuite en randoris éducatifs avec un arbitrage classique éducatif.

Tous les participants à l'animation seront récompensés dès la fin de leur épreuve.

L'association des arts martiaux de St leu décline toute responsabilité en cas de non respect du règlement du tournoi du nouvel an.

Les clubs invités resteront responsables de leurs judokas durant toute la manifestation.

La responsabilité du Club organisateur ne pourra être mise en cause en cas d'accident, suite à une fausse déclaration.

RÈGLEMENT JU-JITSU :

Selon les règlements internationaux en vigueur IJF – FIJ et FFJDA.

CONTRÔLE DES INSCRIPTIONS

Les participants devront être en possession du passeport fédéral à jour, du certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison 2018/2019 ainsi que de la licence de l'année en cours.

Les catégories de poids sont identiques à celles définies par la fédération :

Masculin : - 62 kg, - 69 kg, - 77 kg, - 85 kg, - 94 kg, + 94 kg.

Féminin : - 55 kg, - 62 kg, - 70 kg, + 70 kg.

PARTICIPANTS

Âge minimum :- né(e) en 2004 et avant. Compétition cadets et juniors/séniors

FORMULE DE COMPÉTITION

L'OPEN de judo-jujitsu de St Leu se déroule selon le règlement du championnat de France de Judo-Jujitsu combat (voir classeur FFJDA), mais l'organisation se réserve le droit de modifier le règlement en fonction du nombre et du niveau des engagés.

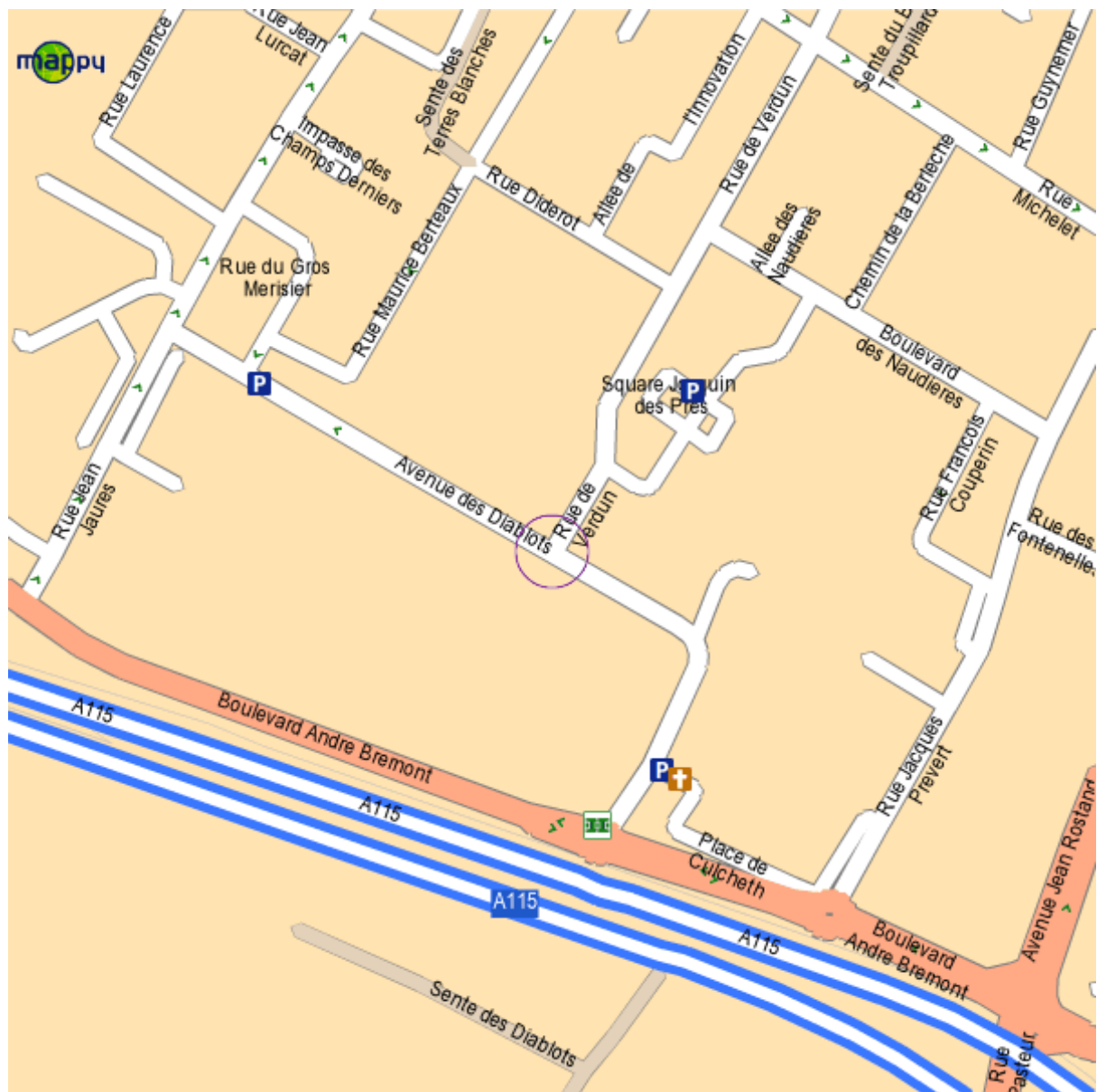
Les coachs sont autorisés.

Règles de la F.F.J.D.A.

Pour la compétition de combat, les protections pieds et poings sont obligatoires. L'arbitrage sera celui de la fédération, cependant nous l'adapterons de façon éducative. Nous comptabiliserons les WAZA-ARI et les IPPON. Temps du combat : 3 minutes. Tableaux ou poules en fonction du nombre de combattants. Pour gagner le combat avant la limite : marquer IPPON dans les 3 parties (partie 1 : pieds - poings, partie 2 : projection, partie 3 : sol). S'il n'y a pas IPPON dans les 3 parties, le vainqueur est celui qui marque le plus de points : IPPON = 2 points, WAZA-ARI = 1 point. En cas d'égalité de points, le vainqueur est celui qui a marqué le plus de IPPON.

L'ADRESSE

La Compétition aura lieu au Gymnase Jean Moulin avenue des Diablots
95320 Saint Leu La Forêt



INSCRIPTION DES CLUBS

L'inscription des clubs et le nombre de participants par catégorie devront être transmis avant le 7 janvier 2019

Nom du Club :

Nom du responsable :

Téléphone :

Mail :

Nombre de participants

Mini Poussins 2011 M/F :

Mini Poussins 2012 M/F :

Poussins 2009 M/F :

Poussins 2010 M/F :

Benjamins M/F :

Minimes M/F :

Cadets M/F :

Jujitsu (cadets - juniors - séniors) M/F :

Merci de renvoyer les inscriptions par mail amsaintleu@gmail.com ou kamal.temal@gmail.com

Ou par courrier à : Kamal TEMAL 11, rue du plant 95150 Taverny